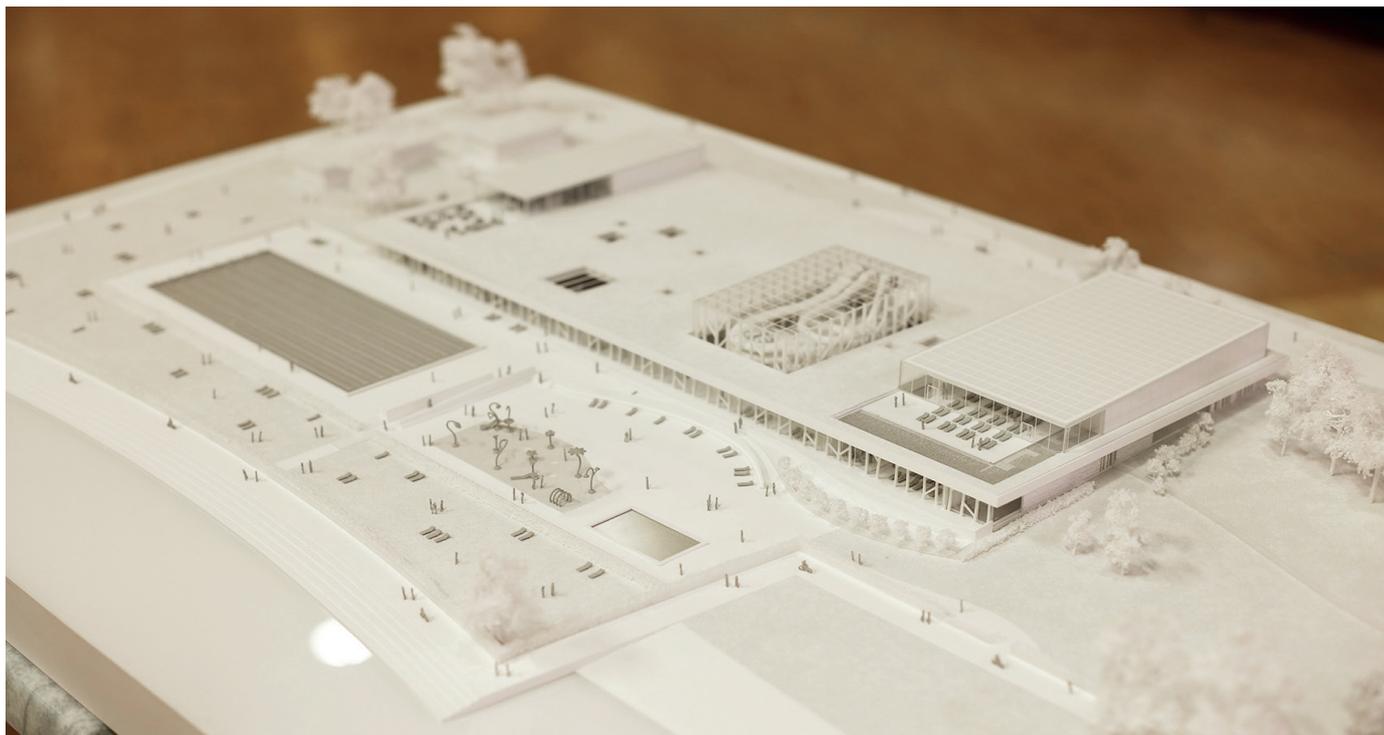


Le futur Centre aquatique



Il y a quelques jours, la Municipalité a dévoilé le projet vainqueur du concours du Centre aquatique. On ne peut le nier : c'est un bon projet, il convainc par sa simplicité, il n'est pas le monument auquel on aurait pu s'attendre et il respecte au mieux ce qui peut être conservé du complexe de la piscine actuelle. Il est par contre surprenant qu'un tel objet n'ait été exposé que quelques jours à l'Espace 81.

Il y a un peu plus de deux ans, l'ASM avait fait opposition au Plan partiel d'affectation (PPA) du Parc des Sports lors de sa mise à l'enquête en regrettant notamment la suppression du camping et le gigantisme du Centre aquatique.

Quelques années plus tôt, pour répondre aux besoins des personnes qui s'adonnent à la natation l'hiver, diverses solutions avaient été étudiées. En couvrant par exemple la piscine existante. Cette solution n'étant qu'un bricolage, il était naturel de réaliser un bâtiment dédié à la pratique de la natation.

Aujourd'hui, par la faute d'un programme démesuré (toboggan, wellness, ...), ce bassin couvert devient un parc d'attractions. Il semble que la ville de Locarno et ses installations aient été prises comme exemple. Si les deux villes comptent un nombre d'habitants équivalent, il n'en est pas de même pour les touristes. Il suffit de comparer le nombre d'hôtels (7 à Morges et plus de 50 à Locarno et ses environs immédiats). Locarno n'a pas songé non plus à fermer son camping.

Le montant de la réalisation morgienne est estimé aujourd'hui à 65 millions, montant qui a contraint Morges et les communes associées à ce projet à faire appel à un investisseur extérieur, français en l'occurrence. Cet investisseur détiendra la majorité des parts. Cela n'est pas sans risques. Il suffit de se rappeler la tragi-comédie qui s'est déroulée l'hiver dernier à

Crans-Montana. L'investisseur étranger, qui détient la majorité des parts des remontées mécaniques, a réussi à les arrêter l'espace de 2 jours, d'où une perte d'image certaine pour la station.

Nous ne voulons pas peindre le diable sur la muraille, mais nous craignons que l'investissement, qui, pour un privé se doit d'être rentable, rende les installations inaccessibles aux Morgiens et aux habitants des communes avoisinantes.

Le coût est aujourd'hui estimé à 65 millions, quel sera-t-il à la fin des travaux ?

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler certains chiffres. La patinoire des Eaux Minérales avait été devisée à 17.5 millions, le crédit accordé était de 14.5 millions et le coût final s'est élevé à 21.0 millions.

En conclusion, il nous semblerait sage de revenir à une solution plus raisonnable, de revenir à ce que les Morgiens demandaient, une piscine couverte.

Il ne serait pas responsable de léguer aux générations futures un objet pour lequel celles-ci devront encore payer longtemps.

GA

